





JOURNEE NATIONALE D'INFORMATION AVEC LA SOCIETE CIVILE

SUR LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES

SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SOMMET DE RIO+20)

(Résidence El Mithak, Alger – 25 Avril 2012)

Elaboré par : Mr. Djamel Echirk Expert/Consultant en Environnement et Développement Durable

SOMMAIRE

1. Sigles et Acronymes	Page 4
2. Introduction	Page 6
3. Organisation des travaux de la Journée	Page 8
3.1. Ouverture officielle de la Journée	Page 8
3.2. Présidence des travaux de la Journée	Page 12
3.3. Participants	Page 12
3.4. Déroulement des travaux de la Journée	Page 12
3.5. Clôture des travaux	Page 13
3.6. Clôture officielle de la Journée	Page 13
4. Communication du PNUD	Page 13
5. Communication du Ministère des Affaires Etrangères	Page 15
6. Les Communications des Départements Ministériels :	Page 19
6.1 .Secteur de l'Energie et des Mines	Page 19
6.2. Secteur des Ressources en Eau	Page 20
6.3. Secteur de l'Agriculture, du Développement Rural	
et des Forets	Page 21
6.4. Secteur de la Recherche Scientifique	Page 22

7. Intervention du représentant des Médias Page 24		
8. Principaux commentaires, attentes et recommandations des représentants de la société civile :		
8.1. Sur l'Economie Verte Page 25		
8.2. Sur le Cadre Institutionnel de Gouvernance Mondiale de l'Environnement et du Développement Durable		
9. Conclusions Page 29		
10 .Annexes :		
10.1. Agenda de la Journée		
10.2. Liste des Participants		
10.3. Textes des communications des départements ministériels		

Sigles et Acronymes

- CNUDD : Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable
- **ECOSOC**: Conseil Economique et Social des Nations Unies
- **FEM/GEF**: Fonds pour l'Environnement Mondial
- FNUAP: Fonds des Nations Unies pour la Population
- MAE : Ministère des Affaires Etrangères
- **OGM**: Organismes Génétiquement Modifiés
- **OMC**: Organisation Mondiale du Commerce
- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- **ONG**: Organisation Non Gouvernementale
- **ONU**: Organisation des Nations Unies
- **PNER:** Programme National de Développement et la Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables
- PNR: Programme National pour la Recherche Scientifique
- **PNUD**: Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUE: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- **PED**: Pays En Développement
- PMA: Pays les Moins Avancés

- **SMDD**: Sommet Mondial pour le Développement Durable
- **SNAT**: Schéma National d'Aménagement du Territoire
- UNCBD : Convention des Nations Unies pour la Biodiversité
- **UNCCD**: Convention des Nation Unies sur la Lutte contre la Désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
- **UNFCCC**: Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

INTRODUCTION

Vingt-ans après le Sommet de la Terre, la communauté internationale s'apprête à reprendre le chemin de Rio où se tiendra ,en juin 2012 , la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (CNUDD, Rio+20), , événement majeur de l'agenda onusien pour l'année 2012 et « une des réunions les plus importantes sur le développement durable de notre temps » (cf. M. Ban Ki Moon , Secrétaire Général des Nations Unies). En effet, cet évènement est une opportunité pour évaluer les progrès réalisés, depuis les Sommets de Rio (1992) et de Johannesburg (2002), les difficultés à surmonter, et identifier les moyens à même de relever les nombreux défis économiques, écologiques et sociaux du développement durable.

A cet égard, l'Organisation des Nations Unies a encouragé les pays membres à s'y préparer activement, aux niveaux national, régional et international, pour assurer des résultats ambitieux et à la hauteur des attentes des populations, d'une part, et une mise en œuvre efficace des décisions qui seront prises, d'autre part.

Dans cette optique, la 65^{ième} Assemblée Générale des Nations Unies a demandé au *système onusien orienté vers le développement* d'apporter son soutien aux pays qui le souhaitent, dans la préparation de leur participation à la CNUDD-Rio+20.

L'Algérie, partie prenante depuis le Sommet de Stockholm 1972, dans l'effort global visant la mise en œuvre des Conventions et des recommandations adoptées par la communauté internationale, assure la présidence du G77+Chine au cours de l'année 2012 et portera la voix des pays qui le composent, pour l'avènement d'un monde juste, équitable et solidaire et un développement respectueux de l'environnement au profit des générations présentes et futures.

Dans ce cadre, et pour sensibiliser la société civile à ces objectifs communs, le Gouvernement algérien a organisé, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**), une journée nationale d'information et de débats avec les représentants de la société civile, le mercredi 25 Avril 2012.

Les objectifs dévolus à cette journée étaient d'informer la société civile sur les enjeux, les objectifs et les thèmes de la Conférence de Rio+20, d'une part, et de l'éclairer sur les attentes de la communauté internationale et, notamment, sur la position de l'Algérie sur les questions à l'ordre du jour, d'autre part.

Cette rencontre constituait , également, une opportunité pour recueillir les préoccupations et les recommandations des associations sur les actions à entreprendre aux plans national et international pour apporter les réponses les mieux adaptées aux exigences d'une croissance économique durable, aux impératifs d'éradication de la pauvreté et de protection de l'environnement.

ORGANISATION DES TRAVAUX

L'ouverture officielle de la Journée nationale d'information avec la Société Civile qui s'est tenue à la Résidence El Mithak, à Alger, a été effectuée par Monsieur Mohamed Bessedik, Directeur des Affaires Commerciales et Multilatérales, Directeur Général/Par intérim, des Relations Economiques et de la Coopération Internationales au Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et de Madame Ayshanie Medagangoda-Labé, Représentante Résidente Adjointe, assurant l'intérim, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Alger.

Dans son intervention liminaire *le Représentant du Gouvernement* qui a présidé cette journée d'information, a rappelé le contexte du Sommet de Rio+20, , les 03 objectifs définis et les 02 thématiques retenues pour les débats et négociations par la résolution 236 de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Il a mis l'accent sur les *enjeux globaux et les défis* pour le développement durable et l'avenir des générations futures , à la lumière d'un bilan très mitigé sur la concrétisation des objectifs et engagements issus du Sommet de la Terre de Rio (1992), du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg (2002) et ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (*OMD*), notamment pour ceux liés à la coopération Nord-Sud, au transfert de technologies, de financement, de renforcement des capacités des pays en développement (*PED*) et des pays les moins avancés (*PMA*), et d'élimination de la Pauvreté.

Il a également mis en exergue la problématique mondiale du *réchauffement climatique* et des impacts préoccupants des changements climatiques sur les pays les plus vulnérables et moins développés, en particulier en Afrique, et les résultats peu encourageants du processus des négociations internationales pour l'après 2012.

Le Représentant du Gouvernement a développé et précisé la compréhension et le positionnement de l'Algérie par rapport au concept d' « *Economie Verte* », pour lequel la lutte contre la *Pauvreté* devrait s'inscrire comme priorité majeure ,

d'une part, et , d'autre part , du futur *cadre institutionnel pour la gouvernance mondiale* de l'environnement et du développement durable, et la refonte souhaitée pour mettre fin à la pléthore d'institutions et d'organismes spécialisés dédiés à l'environnement , en vue de mobiliser et rationnaliser l'utilisation des ressources et moyens disponibles , notamment les financements , dans un cadre institutionnel mondial unique , plus performant et fédérateur des efforts requis pour faire face aux défis actuels et futurs , qui se traduirait par *une Organisation Internationale dédiée à l'Environnement*.

Le représentant du gouvernement algérien a, enfin, insisté sur les principes et les objectifs de *coresponsabilité* et d'*écocitoyenneté*, et l'engagement du Gouvernement pour contribuer davantage à la dynamisation et au soutien de la Société Civile et au renforcement et à la pérennisation du dialogue entre toutes les parties prenantes en Algérie.

Il a rappelé, à cet égard et à titre illustratif, le dialogue déjà initié par le Gouvernement, en coopération avec le PNUD/Alger, autour du **Programme de Micro-financement (SGP**) du Fonds pour l'Environnement Mondial (**FEM/GEF**), au profit de la société civile.

Il a, enfin, souligné le rôle spécifique, l'assistance précieuse et multiforme du PNUD en Algérie et les résultats excellents de sa coopération avec le Gouvernement algérien, depuis l'indépendance, pour le développement durable du pays et a adressé ses remerciements pour l'aide significative prodiguée pour la tenue et la réussite de la journée.

Dans son intervention d'ouverture *Madame la Représentante Résidente Adjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement à Alger*, a tenu à réitérer l'engagement indéfectible du PNUD, qui est au service des pays membres, pour assister l'Algérie dans tous ses efforts pour le développement durable.

Abordant le Sommet de Rio+20, elle a précisé qu'il s'agit, à cette occasion, de présenter le **bilan global de la communauté internationale**, non seulement depuis le Sommet de 1992, mais probablement depuis la création du Programme des Nations Unies pour le Développement et de l'historique Conférence de Stockholm (1972), soit **depuis plus de 40 années**.

Elle a souligné que le concept de « **Développement Durable** » ne devrait pas être appréhendé exclusivement selon les activités d'un seul pilier , celui du modèle de la protection de l'environnement, de la lutte contre le changement climatique, la désertification et de la préservation de la biodiversité, mais aussi , selon les activités liées aux deux autres piliers : économique et social , pour parvenir à un équilibre cohérent , viable et durable.

C'est ainsi que les défis d'aujourd'hui en terme de santé publique , mortalité maternelle et infantile, VIH/Sida , sous-alimentation , habitat, éducation, emplois des jeunes, élimination de la pauvreté, élimination des inégalités et exclusions sociales , des femmes et des enfants , tels qu'évoqués par les résultats et conclusions des rapports de l'Organisation des Nations Unies sur les OMD et le Développement Humain nécessitent plus que jamais une attention particulière des gouvernants et des gouvernés.

Elle a , à cet égard , mis en relief le rôle- clé et l'espoir immense que porte en elle la Jeunesse pour affronter les défis actuels et futurs , concevoir et mettre en œuvre les solutions idoines à l'avenir.

Elle a particulièrement insisté sur la nécessité d'une importante mobilisation, de la **Société Civile**, notamment, acteur incontournable qui fait levier entre les gouvernements, les communautés et les individus, pour assurer un réel développement durable.

Dans sa conclusion, Madame la Représentante Résidente Adjointe du PNUD/Alger a salué les efforts de l'Algérie pour le développement durable et son souci de veiller au respect d'un développement socio-économique équilibré et soutenu, en lien avec la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, et l'apport significatif et déterminant de la Société civile algérienne.

Elle a rappelé le rôle remarqué de l'Algérie au niveau international et multilatéral et son leadership au niveau continental, réaffirmé par son actuelle présidence du Groupe du G77+Chine, pour l'année 2012.

L'Algérie sera ainsi la voix de l'Afrique et de tous les Pays En Développement et Pays les Moins Avancés au Sommet de Rio+20.

•

La Présidence des travaux

Les travaux de la Journée ont été présidés *Mr.Kimouche Hichem Sous-directeur* du développement durable, auprès du Ministère des Affaires Etrangères en présence de Madame la Représentante Résidente Adjointe assurant l'intérim et des responsables du PNUD/Alger.

Les Participants

Cette Journée nationale d'information a regroupé des représentants :

- De la société civile algérienne, impliqués et activant dans le domaine de l'environnement et du développement durable (ONG's, Chercheurs/Universitaires,.....)
- Des principaux **départements ministériels** concernés par la problématique et les thématiques retenues par la CNUDD-Rio+20,
- Des médias nationaux (radios, agence de presse, tv).

Le nombre total des participants était de 80 Personnes.

Le Déroulement des travaux

Les organisateurs ont privilégié le *format interactif* suivant :

- Des présentations introductives du MAE et du PNUD/Alger, sur le contexte et les enjeux et défis de la Conférence
- Des présentations thématiques sur l'action sectorielle du Gouvernement, en relation avec les objectifs et sujets inscrits dans l'agenda du Sommet de Rio+20, par des représentants des départements ministériels
- Suivies de **débats** autour de chacun des thèmes abordés,
- Une **séance de concertation**, réservée aux seuls représentants de la Société Civile, pour des échanges et une réflexion libres, en vue d'élaborer des recommandations et de les soumettre en séance plénière.

Clôture des travaux et de la Journée

A l'issue des débats en plénière, ayant suivi la présentation des recommandations des représentants de la Société Civile , le rapporteur désigné par les coorganisateurs de la Journée (MAE et PNUD), a été invité à présenter le rapport synthétique des résultats de la Journée, les idées —clé émises par les participants et des principales attentes et recommandations exprimées par les représentants de la Société Civile durant l'ensemble des débats.

La clôture officielle a été effectuée par le représentant du Gouvernement Algérien, Monsieur le Directeur Général des Relations Economiques et de la Coopération internationale /Par Intérim, au Ministère des Affaires Etrangères, et Madame la Représentante Résidente Adjointe, assurant l'intérim, du PNUD à Alger.

Les communications du Ministère des Affaires Etrangères et du PNUD/Alger

*Madame Ayshanie Medagangoda-Labé, Représentante Résidente Adjointe du PNUD/Alger a présenté un aperçu historique des diverses conférences organisées par les Nations Unies sur le Développement Durable :

- Depuis la naissance du *Programme des Nations Unies pour le Développement* (**PNUD**), en 1965, et la création du *Fonds des Nations Unies pour la Population* (**FNUAP**), en 1969,
- La Conférence de Stockholm (Suède, 1972), et la naissance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),
- La mise en place de la **Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement** (*Rapport de Brundtland en 1987*),

- le Sommet de la Terre de Rio en 1992, et les Conventions des Nations Unies dites de Rio (UNFCCC, UNCBD,l'Agenda 21, la création du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM/GEF),
- Le Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD) de Johannesburg (Afrique du Sud, 2002) et le Plan de mise en œuvre y afférent
- Ainsi que les différents foras, les *OMD*...pour lesquels la Société Civile a un rôle reconnu et des missions décisives pour leur mise en œuvre.

Elle a également fait le point sur la situation mondiale assez préoccupante , notamment pour les Pays En Développement (PED) et les Pays les Moins Avancés (PMA) , dans les domaines relatifs aux conditions de vie et d'évolution des femmes , des enfants , la santé et la mortalité maternelles et infantiles, le SIDA , l'extrême pauvreté, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'accès à l'énergie et à certains services vitaux, les catastrophes naturelles et autres phénomènes extrêmes....., et les résultats insuffisants enregistrés au regard des 07 Objectifs de Développement du Millénaire (OMD), et , enfin, les défis qui se posent à la communauté internationale , en matière de développement durable pour tous , de croissance économique soutenue, d'équité sociale, de protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans sa conclusion, elle a fait un rappel du triple objectif et des 2 thèmes principaux retenus par l'Assemblée Générale des Nation Unies pour le Sommet de Rio+20, en l'occurrence :

a/. Les 03 objectifs:

- Evaluation des progrès accomplis depuis le Sommet de la Terre de Rio de 1992 et le Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg de 2002, et identification des lacunes à combler dans la mise en œuvre du développement durable,
- Identification des nouveaux défis à affronter,
- Renouvellement de l'engagement politique en faveur du développement durable, pour le post Rio+20.

b/. Les 02 thèmes:

- Une « **Economie Verte** » dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la Pauvreté,
- Un Cadre Institutionnel Mondial pour le développement durable.
- *Mr Hichem Kimouche, Sous-directeur du développement durable au MAE : a commencé par mettre en exergue le contexte mondial actuel caractérisé par :
- des *crises diverses et multidimensionnelles* (financière, monétaire, économique, environnementale, sociale...),
- un cadre institutionnel de gouvernance mondiale inefficient, en raison de la prolifération d'institutions et d'organismes internationaux et onusiens, dédiés à l'environnement et au développement durable, accompagnée par une dispersion des efforts et des ressources,
- le réchauffement climatique planétaire et ses impacts pervers, imprévisibles et de plus en plus dévastateurs, pour les PED et les PMA, historiquement non responsables et économiquement peu développés, d'une part, et du *bilan préoccupant du processus de négociations multilatérales*, en raison d'engagements non tenus par les pays industrialisés (« Pays Annexe I » du **Protocole de Kyoto**) et de perspectives peu encourageantes pour le post 2012, d'autre part.

Le représentant du Ministère des Affaires Etrangères a , notamment, soulevé la question cruciale , pour les PED et les PMA, relative aux **transferts de technologies** et les *droits à la propriété industrielle et intellectuelle*, à la propriété privée , qu'opposent les gouvernements des pays développés, pour justifier leurs difficultés à respecter leurs engagements officiels vis-à-vis de la mise en œuvre de la *Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (UNFCCC)* , *le Protocole de Kyoto et* autres Accord Multilatéraux.

En ce qui concerne les attentes et les enjeux du Sommet de Rio+20, il a précisé que le thème **d' « Economie Verte »** est basé sur un concept nouveau, fondé sur un modèle de production et de consommation plus propre, devant permettre de réconcilier l'économie et l'environnent.

Un concept qui serait soutenu et encouragé davantage par les pays industrialisés les plus puissants , disposant des capacités techniques, technologiques et financières requises, en réponse à des intérêts économiques et commerciaux et des besoins de développer de nouveaux marchés innovants et de créer de nouveaux besoins , qu'ils maitriseraient , avec l'appui de puissants lobbies mondiaux de la finance et du business.

Et cela au moment où les PED et les PMA se revendiquent d'une économie verte qui s'inscrit frontalement et totalement dans une approche et un objectif de réduction de la pauvreté, de développement durable réel et de développement des capacités techniques et technologiques, avec une contribution effective et suffisante des pays industrialisés et riches, en application du principe adopté à Rio par la communauté internationale et les pays membres des Nations Unies, et de l'Agenda 21, à savoir celui des « Responsabilités communes mais différenciées, et selon les capacités respectives des pays ».

Les 10 secteurs -clés ciblés au titre de l'économie verte (agriculture, eau, transport, tourisme, déchets...) ont été rappelé par le conférencier, et le lourd handicap, pour les PED et les PMA, que constituera le coût à supporter pour une transition vers l'économie verte, a été mis en évidence.

Il a précisé, à cet égard, que *l'Algérie revendiquait une transition graduelle et soutenue par une assistance technique et financière appropriée des pays riches, pour les PED et les PMA*.

En ce qui concerne le Cadre Institutionnel pour la Gouvernance Mondiale de l'Environnement et du Développement Durable, il a fait remarquer que cette question semblait assez marginalisée dans les réunions préparatoires et dans le document/draft qui sera soumis à la Conférence de Rio+20 (lui-même, objet de nombreuses divergences, par ailleurs) .Cette question obéirait à un réel besoin de rationaliser le système onusien dédié à l'environnement et au développement

durable, et d'apporter des solutions plus performantes et plus adaptées, face à la pléthore d'institutions et d'organisations internationales existantes, dont le fonctionnement, l'action et les résultats sont jugés très médiocres et inefficients pour réponde aux attentes, nombreuses et urgentes, et aux besoins pressants de mise en œuvre des différentes décisions, engagements, plans d'actions ...

Le représentant du MAE a abordé, dans son exposé, les *03 options* qui seront soumises au débat à Rio, en juin prochain, en l'occurrence :

- Une Agence Unique pour l'Environnement, à travers le renforcement de l'actuel PNUE,
- La création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement, à l'instar de l'OMC pour le commerce international,
- Ou une organisation de type ECOSOC pour l'Environnement, ou le renforcement des attributions et des moyens de l'actuel ECOSOC.

A ce titre, il a informé l'assistance que **l'option « PNUE renforcé », avec maintien de son siège en Afrique (cf. Nairobi), obtiendrait l'agrément et le support des PED et des PMA,** notamment du Groupe Africain, et que soutiendrait l'Algérie, conformément à la décision de la 17ième Session de l'Assemblée Générale de l'Union Africaine.

En ce qui concerne *les Enjeux globaux et les répercussions potentielles sur l'Algérie,* le conférencier a énoncé ce qui suit :

- Un bouleversement des modes de production et de consommation qui pourrait s'avérer préjudiciable à de nombreux pays (Ex: réduction de l'utilisation des énergies fossiles, hydrocarbures en particulier, et développement imposé et brutal des énergies nouvelles et renouvelables),
- Une mainmise, par certains pays riches et industrialisés, et de puissants lobbies internationaux des affaires et de la finance, sur les nouveaux marchés engendrés par l'économie verte.

Il a précisé que l'Algérie qui assure la présidence tournante du groupe *G77+ Chine*, ne récuserait pas le développement et la promotion d'une économie verte , mais à

la condition que les spécificités (économiques et sociales) et les capacités nationales (techniques et financières..), soient réellement prises en considération et que cette approche s'inscrive pleinement dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial fondé sur les principes d'équité, d'égalité souveraine, d'interdépendance, d'intérêt commun, de coopération et de solidarité entre tous les Etats membres, conformément à la résolution n°65/167 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2010.

Le représentant du MAE a conclu son intervention en insistant sur l'importance particulière de *l'apport attendu de la Société Civile* pour enrichir et consolider le positionnement de l'Algérie , d'une part, et sur la nécessité avérée pour le Gouvernement Algérien , de fournir plus d'efforts en matière de communication , d'information et de concertation pour une plus grande participation et implication de la Société Civile .

Les Communications des Départements Ministériels

A/. Secteur de l'Energie et des Mines:

La communication a particulièrement servi, à présenter un aperçu général sur les politiques et stratégies initiées par le gouvernement durant cette dernière décennie, en vue de répondre aux besoins des citoyens et du développement du secteur économique national, en soulignant *le rôle déterminant des hydrocarbures pour l'économie nationale.*

Il a été, surtout, mis en exergue l'importance et la priorité accordées aux ambitieux programmes et plans d'actions nationaux dédiés à :

- la promotion et au développement de la maitrise de l'utilisation de l'énergie et de l'efficacité énergétique,
- à la stratégie globale de réduction de la dépendance aux hydrocarbures,
- de diversification de l'économie nationale
- et de la création d'emplois.

Les 2 axes principaux de l'action gouvernementale sont les programmes nationaux suivants :

- 1. le Programme National de Développement des Energies Nouvelles et Renouvelables, dont les objectifs principaux, à l'horizon 2030, sont:
- * *la production de 22 000 MW*: 12 000 MW pour la satisfaction des besoins nationaux et 10 000 MW destinés à satisfaire le marché européen en électricité,
- * atteindre 40% d'électricité provenant de sources d'énergies renouvelables dans le mix énergétique pour la consommation nationale, dont 37% en énergie solaire.
- * la création de 10 000 emplois directs et indirects.

Il s'agit d'une exploitation à grande échelle du potentiel solaire au sud du pays (3500 H/An d'ensoleillement et 2650 KWH/M2/AN).

Ce programme devra susciter un effet d'entrainement et d'innovation, et s'accompagnera par un développement significatif du tissu industriel national, des capacités nationales de production d'équipements et de services nouveaux, ainsi que le développement de l'expertise et des activités de recherche/développement.

2. le **Programme National de Promotion de l'Efficacité Energétique**, décliné en plusieurs sous-programmes spécifiques sectoriels :

Il est attendu que la société civile joue un rôle significatif pour l'information et la sensibilisation des citoyens et des usagers, pour la concrétisation des objectifs de ce programme.

B/. Secteur des Ressources en Eau

La stratégie nationale adoptée par le Gouvernement et les efforts soutenus d'investissements publics, ont permis d'atteindre des niveaux très appréciables de satisfaction des besoins nationaux, en matière d'alimentation en eau des ménages, de l'irrigation agricole et des secteurs de l'industrie et des services.

La stratégie nationale de l'Eau se décline à travers des objectifs qualitatifs et mesurables, de renforcement et de sécurisation de l'accès à l'eau de tous les usagers, avec, notamment, un accroissement des capacités de mobilisation des ressources en eau (conventionnelles et non—conventionnelles) et la réalisation de systèmes d'interconnexion des barrages permettant la constitution de réserves stratégiques régionales pour faire face aux aléas pluviométriques.

Le nouveau **Plan National de l'Eau 2030**, a pris pleine considération des spécificités du pays (climatiques, pluviométriques et environnementales), des potentialités hydriques réelles et des besoins de développement définis dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT-2030).

Sa mise en œuvre s'appuie sur plusieurs axes et programmes d'actions.

^{*} habitat (1 000 000 de logements à 2014),

^{*}industrie (cogénération, dessalement....),

^{*}transport (carburants plus propres : GPL/C et GNC),

^{*}éclairage urbain et domestique

Ainsi, le nombre actuel de 70 **barrages** en exploitation atteindra le chiffre de 97 barrages, à moyen terme, et totalisera une capacité de stockage de 9,1 Milliards M3.

Le programme d'exploitation des eaux non-conventionnelles, ou de **dessalement des eaux de mer**, comporte la réalisation de 13 grandes usines pour une capacité totale de 840 Millions M3/An.

Par ailleurs, l'épuration des eaux usées a permis la mise à la disposition du secteur de l'agriculture d'un volume de 700Millions M3/An, qui sera doublé à l'horizon 2014.

La réhabilitation des réseaux, la promotion d'équipements économes en eau et la protection des ressources contre la pollution urbaine, industrielle et agricole, constituent les autres volets d'actions prioritaires.

Cette Stratégie et ce Plan National de l'Eau s'appuient, également, sur un cadre de gouvernance institutionnelle renforcé, s'articulant autour d'une nouvelle Loi relative à l'Eau, ses principes organisationnels, fiscaux et tarifaires et ses objectifs pour une gestion intégrée des ressources, la régulation financière (cf. principes du « pollueur-payeur » et du « préleveur-payeur »), tarification adaptée aux services rendus et de concertation entre tous les acteurs concernés, aux niveaux national et régional.

La Société Civile assume un rôle effectif dans le cadre de concertation locale/régionale institué au sein des Conseils et comités ad-hoc des Agences de gestion des Bassins Hydrographiques.

C/. <u>Secteur de l'Agriculture</u>, du <u>Développement Rural et des Forets</u>

Les stratégies et plans d'actions nationaux mis en œuvre ont le plus souvent été conçus pour répondre aux **besoins d'adaptation** face aux nombreuses vulnérabilités nationales (climatiques, pluviométriques, sensibilité et fragilité particulières d'écosystèmes spécifiques, des terres, érosion, aridité, sécheresse, désertification, incendies de forêts) , et pour répondre **aux besoins stratégiques de sécurité alimentaire** et de développement socio-économique en milieu rural et agricole.

La communication a permis de dresser un très large aperçu des objectifs de la **stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques** dans le secteur et les efforts consentis par ce dernier pour y faire face, notamment les programmes nationaux sectoriels tels que :

- le Plan National de Lutte contre la Désertification,
- le Plan National de Reboisement,
- le Plan National pour le Renouveau Rural,
- -le Plan National de Développement des Zones Frontalières et Marginales,
- le Plan National de Développement de l'Agriculture et du Développement Rural.....

La Société Civile est appelée à jouer un rôle déterminant pour réaliser ces objectifs stratégiques d'adaptation aux changements climatiques, de sécurité alimentaire , de protection et de gestion rationnelle de patrimoine naturel sensible et de développement intégré, durable et soutenu en faveur des populations rurales et des agriculteurs.

D/. Secteur de la Recherche Scientifique

La communication a permis de fournir des informations précises et des explications importantes sur les ambitions remarquables affichées par le **Programme national de recherche scientifique** (*PNR*) et ses objectifs pour l'impulsion d'une dynamique nouvelle et fédératrice des potentialités et des ressources disponibles dans les institutions nationales , afin d'apporter des réponses appropriées aux besoins de développement de l'expertise nationale , en lien avec les besoins et les défis de développement durable du pays.

Les sujets retenus sont en adéquation avec les **priorités stratégiques du pays** de croissance économique et de développement socio-économique et les défis mondiaux, actuels et futurs.

L'approche collaborative, participative et partenariale est privilégiée, avec notamment les acteurs du développement (industriels, chercheurs/universitaires, investisseurs publics et privés....).

Le PNR se décline en plusieurs domaines prioritaires, notamment :

• Les Energies Nouvelles et Renouvelables: en lien avec le programme national de développement des énergies nouvelles et renouvelables, initié par le département ministériel de l'énergie et des mines (PNENR- 2030), pour l'exploitation d'un gisement solaire exceptionnel (l'un des plus grands au monde), et d'un potentiel appréciable en énergie éolienne, géothermique et de biomasse.

Les efforts nationaux de recherche /développement ont pour objectifs :

- L'évaluation scientifique du gisement énergétique national,
- La maitrise et le développement des technologies mises en œuvre dans les installations de conversion des énergies renouvelables de puissance (ESC),
- La maitrise des systèmes et le développement des techniques, procédés et matériaux (photovoltaïque, thermo solaire, pompage, électricité, chauffage...)
- L'Eau: est une priorité, objet de nombreux travaux de recherche liés au traitement biologique des effluents, le dessalement par les énergies renouvelables, les techniques d'irrigation isolée...),
- Les Biotechnologies: qui revêtent une importance particulière pour l'agriculture et l'agro-industrie, la santé humaine et animale, et l'environnement global, les ressources génétiques et biologiques, la biosécurité et les OGM,
- La Lutte contre la Désertification: pour laquelle les programmes de recherche dédiés s'articulent autour de la connaissance des milieux (inventaires et suivi des ressources naturelles), la surveillance du climat (impact des changements climatiques, cartographie et télédétection), l'érosion et la gestion durable des ressources naturelles (sols, eaux, faune et flore).
- La Biodiversité: et les préoccupations liées aux écosystèmes spécifiques à l'Algérie (oasiens et sahariens, steppiques et agro-pastoraux, montagneux et ruraux, littoraux et marins..), la dégradation des terres, la préservation des ressources génétiques , l'adaptation des espèces végétales et forestières aux variations climatiques et à la sécheresse , le traitement des eaux salines ...

Le Programme National pour la Recherche scientifique (PNR) vise, in fine, le transfert effectif et productif des résultats de la recherche vers les activités de développement socio-économiques, avec un souci d'interdisciplinarité et d'intersectorialité, de créativité et d'innovation, susceptibles de permettre au pays de sortir progressivement et réellement de la dépendance scientifique et technologique et d'assurer un

développement national équilibré, soutenu et durable, au profit des générations actuelles et garantissant l'avenir des générations futures.

E/. Intervention du représentant des Médias nationaux

L'intervention a été jalonnée de *questionnements et d'appréhensions fortes* et particulièrement d'actualité , à la veille et en perspective du Sommet Rio+20 , que soulèveraient , de manière cyclique ,voire récurrente, certaines initiatives et certains concepts nouveaux, dont les définitions et contours demeurent imprécis et difficilement lisibles , favorisant , ainsi , des lectures et des traductions très différenciées, voire antagoniques et dissimuleraient des objectifs , des non-dits et l'identification des bénéficiaires réels et souvent en contradiction avec ceux annoncés officiellement au sein des instances internationales.

Le nouveau concept d'économie verte tout comme la réforme pour un nouveau cadre de gouvernance mondiale de l'environnement et du développement durable, sont ainsi particulièrement visés.

De même que certains projets grandioses, envisagés dans des PED et des PMA, par des pays industrialisés et de puissantes organisations internationales privées, bénéficiant de promotion et de publicité singulières et présentés comme une action de coopération et de partenariat exemplaire, voir une solution révolutionnaire pour le développement des PED et des PMA ciblés, alors que les retombées technologiques, économiques, sociales, environnementales sont grandement ignorées.

Il s'agirait de poser , au Sommet de RIO+20 , les vrais questions et s'engager réellement et en toute responsabilité sur des solutions précises et éprouvées , en faveur d'un développement durable véritable , fondé sur des intérêts et des bénéfices équitablement partagés entre les PED et les PMA et les pays industrialisés et riches , sur l'équité et la solidarité active envers les pays moins développés, les pays les moins riches et les plus vulnérables , conformément aux principes consacrés et souvent réitérés dans les conventions et foras internationaux ,par la communauté des nations et , souvent, négligés dans la réalité.

Les Débats ayant suivi les présentations thématiques et sectorielles ont permis de souligner certaines *questions*, exprimer certains *besoins* et d'affirmer les *attentes* de la Société Civile algérienne autour des préoccupations de développement durable national, des relations entre la société civile et les pouvoirs publics, le rôle et l'activité de la société civile, d'une part, et autour du contexte international, en termes d'enjeux et de défis, et plus précisément ceux de la CNUDD-RIO+20, de ses objectifs et agenda, de la position officielle de l'Algérie et de la contribution et participation de la société civile à cet événement mondial majeur, d'autre part.

<u>Les Principaux commentaires , attentes et recommandations</u> <u>formulées par les représentants de la Société Civile algérienne</u>

Les participants ont passé en revue , durant la séance réservée à leurs consultations restreintes , toutes les questions débattues, durant la journée , avec les représentants du gouvernement et du PNUD, autant celles ayant trait à des préoccupations internes et nationales que celles relatives aux problématiques mondiales et les enjeux et défis de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable ou Sommet Rio+20.

Leurs commentaires et recommandations, rapportées ci-après, ont ainsi porté, essentiellement, sur les 2 thèmes d'"Economie Verte" et du "Nouveau Cadre Institutionnel pour la Gouvernance Mondiale " de l'Environnement et du Développement Durable, et leurs implications et déclinaisons au plan international et au plan national.

1. Sur le thème " Economie Verte":

1.1. Contexte international:

- l'incapacité de la société civile pour faire face efficacement aux intérêts des lobbies du business et de la finance internationale, souvent opposés aux intérêts et besoins cruciaux des PED et des PMA et des préoccupations et urgences mondiales en matière de développement durable et équitable pour tous les pays et toutes les nations et communautés,

- le besoin de mobiliser et fournir l'aide requise aux PED et PMA, tels que l'Algérie, pour leur permettre de promouvoir des politiques et stratégies viables pour développer leurs propres capacités, expertises et savoir-faire (techniques, scientifiques, technologiques), afin d'assurer un véritable développement national durable, fondé sur les spécificités et besoins réels des pays,
- privilégier la réflexion sur le "développement humain", seul garant de la véritable création de richesses et d'emplois verts durables,
- encourager davantage la protection des terres agricoles, du patrimoine forestier et des sols urbanisables,
- adopter un objectif mondial et national de "zéro dégradation des terres", à l'instar de celui de "zéro émissions de carbone", pour l'UNFCCC et le Protocole de Kyoto,
- adopter une définition claire, simple et précise du concept d'économie verte, lever les incertitudes et les appréhensions de ses contours, objectifs, enjeux et défis, en y incluant également les aspects liés aux problématiques mondiales et autres questions d'importance vitale pour les PED et les PMA (lutte contre la désertification, sécurité alimentaire, accès à l'eau sanitaire, emplois.....),
- inclure de manière évidente *la dimension sociale* dans la conception et la mise en œuvre de l'économie verte et des politiques et stratégies de développement durable,
- inclure *la dimension culturelle et la promotion des savoirs et savoir-faire locaux/traditionnels* dans la conception des politiques de développement durable et d'économie verte.
- rendre obligatoire le "devoir sociétal " des grandes entreprises et multinationales, envers les pays où elles opèrent,

1.2. Contexte national:

- associer la réflexion nationale sur une économie verte à la réflexion sur la nécessité d'une transformation du modèle économique actuel avec une transition planifiée et graduelle vers une économie verte nationale, qui prendrait en considération tous les besoins spécifiques et les intérêts stratégiques nationaux de développement durable et soutenu,

- élaborer une stratégie nationale de recherche/développement opérationnelle et adaptée aux besoins réels en lien avec l'économie verte et la transition souhaitée,
- initier une approche d'économie verte en direction et en *concertation avec les entreprises nationales,*
- réétudier le *modèle de développement national* en liaison avec les ressources, capacités , besoins et spécificités nationales et locales ,
- expliciter davantage et *mieux faire connaitre la position du gouvernement* par rapport à la thématique d'économie verte,
- veiller au niveau national à *intégrer la dimension sociale et de solidarité nationale* pour faire face aux objectifs appréhendés d'une économie verte à caractère libéral et but mercantile, fondée sur le seul profit (commercial, financier, économique, technologique).

2. <u>Sur le Cadre Institutionnel de Gouvernance mondiale pour</u> l'environnement et le développement durable.

2.1. Contexte international:

- mettre en place un *mécanisme international pour s'assurer du respect des obligations et engagements* dus par les Etats concernés et des mesures coercitives appropriées, en cas de besoin,
- mettre en place un cadre performant pour assurer la synergie entre les Conventions des Nations Unies dites de Rio (UNFCCC; UNCBD, UNCCD....) et toutes les Conventions et Accords Multilatéraux sur l'Environnement et le Développement Durable,
- favoriser l'implication et l'adhésion des ONG's et de la Société Civile des PED et des PMA

2.2. Contexte national:

- réadapter, dans le cadre des réformes engagées résolument par le gouvernement et du renforcement du processus de démocratisation , la Loi sur les Associations , en vue de lever certaines contraintes objectives et offrir de plus grandes possibilités d'actions citoyennes de la Société Civile, activant dans le domaine l'environnement et du développement durable , et lui conférer un rôle plus efficient dans sa contribution et son implication dans la dynamique nationale de développement socio-économique,
- poursuivre les efforts pour lever certaines incompréhensions et barrières qui mettraient en opposition injustifiée, voire préjudiciable, les besoins évidents de croissance et de développement économique et social, d'une part , et les initiatives et activités dans le domaine de *l'écocitoyenneté et de l'éducation environnementale, et de la protection de l'environnement* , de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie, d'autre part,
- envisager un cadre mieux adapté pour renforcer la coordination et la concertation entre les pouvoirs publics et la société civile, et favoriser davantage son implication et son adhésion autour des différentes problématiques mondiales à incidences sur l'Algérie et son développement durable;
- faciliter l'adhésion et l'implication de la société civile algérienne dans les diverses et nombreuses organisations internationales et réseaux associatifs dédiés à l'environnement et au développement durable,
- mettre en place un processus ou un cadre visant à pérenniser la communication et l'information avec et pour la société civile, ainsi qu'une décentralisation au niveau local,
- encourager l'élaboration et l'adoption d'un projet de Charte Nationale pour des performances environnementales vers une économie verte,

- programmer des cycles de rencontres et des sessions de formation et de perfectionnement pour renforcer les capacités et les performances de la société civile.

CONCLUSION

L'organisation de cette Journée Nationale d'information pour la Société Civile algérienne, sur la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Sommet de Rio+20), s'est amplement justifiée, eu égard aux riches débats qui l'ont caractérisé, entre les représentants du Gouvernement, du PNUD et de la Société Civile et des médiaux nationaux.

De nombreux questionnements ont pu trouver des réponses, notamment celles ayant trait :

- *au plan interne*: à l'action gouvernementale, à la position officielle de l'Algérie en lien avec la CNUDD de Rio+20 et les enjeux et défis relatifs y afférents, ainsi que les autres Foras et les Conventions et Accords Multilatéraux, le rôle de leadership continental (en Afrique) et international (Président en exercice du G77+Chine) assumé par l'Algérie,
- *au plan externe*: les rôles et missions des Nations Unies et de ses Agences spécialisées, les activités, l'assistance et les engagements du PNUD en Algérie, les perspectives de coopération dans les domaines du développement humain, du développement durable socio-économique, de renforcement des capacités nationales et de l'aide au mouvement associatif algérien...

Les représentants de la société civile présents à cette Journée d'Information ont, ainsi, exprimé de nombreuses et fortes incertitudes et questionnements, en ce qui concerne les sujets majeurs inscrits dans l'agenda du Sommet de Rio+20:

*incertitudes et questionnements au sujet du concept d'"Economie Verte": définition, contours et doutes sur des objectifs inavoués de domination (économique, technique et technologique), des pays riches et du monde des affaires et de la finance , motivés par les seules perspectives de profit, au détriment d'un développement durable réel et vital attendu pour les PED et des PMA et l'aggravation de leur dépendance ,

*incertitudes et questionnements au sujet d'un " Cadre Institutionnel de Gouvernance Mondiale" de l'Environnement et du Développement Durable : dont la réforme est objectivement justifiée , mais qui ne tiendrait pas compte pleinement et efficacement des besoins et des préoccupations des PED et des PMA , et se transformerait , in fine , en outil en leur défaveur.

Les représentants de la Société Civile algérienne ont également exprimé fortement leur volonté, des souhaits, des attentes et des engagements tant au niveau national que dans le contexte international, notamment :

- leur engagement pour une meilleure implication et une adhésion effective dans la recherche et la mise en œuvre de solutions appropriées et d'actions profitables au développement durable national, d'une part, et en totale adéquation avec les intérêts communs pour la protection de l'Environnement et le développement mondial durable, équilibré, équitable et solidaire, pour les générations actuelles et les générations futures, d'autre part,
- leur souhait de pouvoir bénéficier de plus de considération, d'écoute et d'assistance pour assumer des missions indispensables et nécessairement complémentaires à l'action multiforme des pouvoirs publics, dans un cadre légal, consensuel et ouvert.
- leur revendication pour une transition économique évolutive, planifiée, vers une économie verte, et reposant sur les principes énoncés dans la Déclaration de Rio , l'Agenda 21 et le Plan de mise en œuvre de Johannesburg,
- leur appel pour un développement durable fondé sur un ordre économique mondial obéissant réellement et respectant pleinement les principes d'équité, de solidarité, de coopération mutuellement avantageuse et des Objectifs de Développement du Millénaire, conformément à la résolution n°65/67 de 2010 de l'Assemblée Générale de Nations Unies,
- leur attente pour une refonte structurelle du Cadre Institutionnel mondial pour une mobilisation totale et diligente et une mise en synergie effective et une utilisation rationnelle des ressources et des moyens disponibles, pour la mise en

œuvre des Conventions Internationales et Accords Multilatéraux pertinents, et favoriser l'adhésion indispensable , la représentation appropriée et l'implication réelle de la Société Civile des PED et des PMA , dans la mise en œuvre des objectifs retenus par la communauté internationale.

In fine, les participants ont exprimé leur entière satisfaction au sujet de l'organisation et du déroulement de cette Journée d'information avec la Société Civile en préparation à l'événement majeur de la Conférence des Nations Unies pour le Développement Durable/CNUDD-Sommet de Rio+20, de Juin 2012, et surtout de la qualité des débats et des échanges.

A cet égard, l'ensemble des participants ont vivement recommandé de poursuivre, renouveler et consolider le processus de concertation et de coordination voire de le pérenniser.

ANNEXES







Journée d'information avec la société civile sur la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Sommet de Rio+20) 25 avril 2012

Résidence El Mithak - Alger

Agenda

08h30-09h00	Enregistrement des participants		
09h00-09h40	Ministère des Affaires Etrangères	M. Bessedik Mohammed, Directeur Général des Affaires	
Allocutions	Programme des Nations Unies pour le	Economiques et de la Coopération Internationales par	
d'ouverture	Développement	intérim	
		Mme Ayshanie Medagangoda-Labé, Représentante	
		Résidente du PNUD par intérim	
09h40-10h00	Pause-Café		
10h00-10h10	Conférences des Nations Unies sur le	Mme Ayshanie Labe	
	Développement durable - Un aperçu	Représentante Résidente Adjointe du PNUD	
10h10-10h20	Les grands enjeux du Sommet de Rio et les	M. Hichem Kimouche, Sous-directeur du développement	
	défis sur les plans externe et interne	durable, Ministère des Affaires Etrangères	
10h20-10h45	Débat		
10h45-10h55	Enjeux & Perspectives d'une transition vers	Pr. Kadi Lamine, Université de Mostaganem	
	l'Economie Verte en Algérie dans le	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de	
	Contexte de Rio+20,	l'Environnement	
10h55-11h05	Le Secteur de l'énergie et des mines et le	Mme Bouhouche Zohra, chargée d'études et de	
	développement durable	synthèses	
		Ministère de l'Energie et des Mines	
11h05-11h30	Débat		
11h30-11h40	Eau et développement durable : expérience	Mme Brouri Maya, sous-directeur Ministère des	
	de l'Algérie	Ressources en Eau	
11h40-11h50	Stratégie d'adaptation au changement	M. Benkheira Abdelkader, Sous-directeur Ministère de	
	climatique (cas des zones arides)	l'Agriculture et du Développement Rural	
11h50-12h15	Débat		
12h15-12h25	Contribution de la recherche scientifique à la	M. Touzi Abdelkader, Directeur d'études à la DG de la	
	consolidation du développement durable en	recherche scientifique et du développement	
	Algérie	technologique Ministère de l'Enseignement Supérieur et	
		de la Recherche Scientifique	
12h25-12h35	Economie verte : Revers de médaille pour un	M. Hamid Belkessam, journaliste à la radio nationale	
	développement durable	The real real services and real real real real real real real real	
12h35-13h00	Débat		
13h00-14h30 :	Déjeuner		
14h30-15h30	Discussions entre les représentants du mouv	ement associatif	
	Discussions entre les representants du mouvement associatif		
15h30-15h40	Lecture des recommandations des associations		
· · -	2555.5 555.555777747744747474747474747474747474		
16h00-16h15	Clôture de la Journée l'information (MAE-PNUD-Rapporteur)		
	,	••	
	1		

Liste des Participants

N°	Département Ministériel	Représentants	qualités
01	Ministère des Affaires Etrangères	M. Kimouche Hichem	Sous-Directeur
	G	M. Mahi Abdelkader	Sous-Directeur
		M. Mehadji Athmane	SAE
		M. Touahria Houssam	AAE
		M.Benssedik	AAE
		Mohammed	AAE
		M.Amine SID	
		M.Hiahemzizou Rafik	
		Mme Bozetine Karima	
02	Ministère de l'Aménagement du Territoire et	M. Benhadjoudja	Chef de Cabinet
	l'Environnement	Abdelkader	
		M. Djemouaï Kamel	SD des Changements
		M. Boudina Mokhtar	Climatiques
		Mlle Chenouf Nadia	SD du CNTPP
		M. Seghiri Brahim	SD de la Biodiversité
		M. Khelladi Mourad	SD
			Conseiller
03	Ministère des Ressources en Eau	Mme Brouri Malya	SD
04	Ministère de l'Agriculture et du Développem	M. Khelifa Abdelkader	CES/ CAB
		M. Benkheira	SD
		Abdelkader	
05	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de	M. Touzi Abdelkader	Directeur d'études
	Scientifique	Mme Hamouli Djamil	
06	Ministère de l'Energie et des Mines	Mlle Bouhouche Zohra	CES
		M. Djafer-Chérif	Juriste
		Mohamed	
03	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités	M.Saidani Abouberer	SD
	locales	Seddik	SD
		Melle Tar Houda	
04	Ministère de Finances	M.Kaci Aissa Salim	SD
05	Ministère du Commerce	M.Belahda Abderlkader	
	Ministère des Transport	M.Zeddigha Badaoui	
07	Ministère de l'Industrie, de la PME et de la	M.Azrarak Boualem	
	promotion de l'Investissement		
08	Ministère de la Santé, de la Population et		
	de la Réforme Hospitalière		
09	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme	Mme.Dirlliout Mahdia	
10	Ministère de la Pêche et des Ressources	M.Zenir Salim	
	Halieutiques	M.Boudjelida Salah	

Liste des associations

N°	Associations	Représentants
01	Association Algérienne Jeunesse et développement Messerghine	M. Benaida Mohamed
	6	Mme Hadjam Latifa
02	Association Scientifique des Jeunes « Découverte de la Nature »	M. Bouzennoun Ferhat
		M. Dekkiche Boumaz
		Mme. Slimani Halima
03	Association des Amis de l'Environnement	Mlle Korichi Assia
	7.53561dtion des 7tims de l'Environnement	M.BOUZIANE
		M.Kadi Mohamed
04	Association Bel Horizon	Wi.Rddi Worldined
05	Association BEMIHAB	M.Kasmi Mhand
06	Mouvement Ecologique Algérien	Mlle Amina Fellous
00	Wouvement Ecologique Algerien	Mlle Fouzia Yahiaoui
07	Association Essaada pour l'enfance et l'adolescence	M. LAMARA Fathi
08	Association pour l'Environnement de Constantine	M. Kahloul Rabah /
		M. Kahloul delhakim
09	Forum Algérien pour la Citoyenneté et la Modernité	M. Noureddine Sbia
		M. Lahlou Kacimi
10	Forum national pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM)	M. Khiati Mostéfa
11	Association Nour Beni Haroun	M. Aouati Maamar
11	Association Nour Berli Haroun	Mme. Slimani Halima
12	l'Association Ecologique Pour la Protection de l'Environnement, de	M. Bendada Cheikh/
	la Faune et de la Flore (AEPEFF)	Mlle Bendada Chahrazad/
13	Association pour la Protection de l'Environnement (APE)	M. Belmellat Rachid
		M. Tayeb Mehamed
14	Association Oxygène	Mme Djoudi Amel
15	Association pour la Protection et l'Amélioration de l'Environnement	M. Bendaho Ahmed
16	Association Jeunesse Volontaire	M. Ayadoun Sidahmed
10	Association seullesse voiontaire	M.Ayadoun Houari Boumediene
		M.Djedid Habib
		Wi.Djeulu Habib
17	Association pour la Protection de l'Environnement Marin Phenicia	M.Doukhi Athmen
		M.Lachachi Houari
		M.Belhakem Abdelkader
		M.Senouci Bachir
18	Association de Développement Agricole	M.Tidjani Mahmoud
	.0	M.Abassi Abd M.Essamad/ABSENT
	35	M.Atba Ibrahim/ABSENT
19	Office Communale du Tourisme de Temacine	M.Kdida Mabrouk

20	Association Ecologique de Boumerdes	M. Bendaoud Nacer
		M. Mimi Ahcène
21	Association pour l'Environnement et le Développement Durable	M. Harzl Marzouk/
	(APEDD)	M. Ait Abdelmalek Hichem
		M. Chaib Takfarinas/ABSENT
22	Association pour la protection de l'environnement naturel et urbain	M.Messaad Abderrazak
	de M'sila	
23	Association des Randonneurs et de la Découverte de la nature de	M. Benyahia Hocine
	l'Atlas Blidéen	M. Missoum Mohamed
25	Association pour la sauvegarde et la Promotion de l'Environnement	M. Bouayed Morsli
	de la Wilaya de Tlemcen (ASPEWIT)	
26	Association pour l'Action citoyenne pour le développement local	M. Taouti Bachir
27	Fondation Nationale de la Protection de l'Environnement	Mme Zerouati Fatima
28	Fédération Nationale de la Protection de l'Environnement	M. Nacer Eddine Haderbache
		Mme Wassila Lebied
29	Association pour la Promotion de la Femme Rurale	Mme Souad Bouacida
		MmeNadera Boukerma
**30	Association pour la Protection de l'Environnement de Béni Izguen	Non désigné
**31	Association des Amis de l'Environnement de Biskra	Mme assia Korichi
32	Association Barik 21	Mme Belleribi Assia
33	Association Area-ed	M. Mohamed Safar Zitoun
		M. Mounir Bencharif
		M. Slimane Touat
34	Association culturelle Essahel	M. Tihel Ahmed
		M. Chergui Smaine
35	Association El Hayet	M. BELHADJ Mohamed
36	Association Twiza pour la protection de l'Environnement	M. Khoukhi Sofiane
37	Association Chlorophylle Blida	M.Chelha Sid Ali
		M.Taibi Mohamed
38	Association de l'environnement et du milieu vert de Medea	M.Mkhtiche Bachir
		M.Khoudja el Hachem Abdelkader
39	Association pour le développement durable et l'écologie militante	M.Berkane Emir
	Oum El Bouaghi	
40	Club vert Office du tourisme Ben Azouz	M. Boussehaba A/Rezzak
		M.Maameri Otman
1		

Présentations

Présentation du Ministère des Ressources en eau



atelier du 25 avril 2012 Présentation Re

Présentation de M. Kadi / Université de Mostaganem



Kadi Université Mostaganem MATE.p_|

Présentation du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural/ Direction Générale des forêts



Présentation MADR DGF.ppt

Présentation du Ministère des Affaires Etrangères



presentation MAE . Kimouche3.pptx

Présentation du Ministère de l'Energie et des Mines



Présentation Mme BOUHOUCHE MEM.pp

Présentation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique



Touzi MESRS.pptx

Présentation du PNUD



Rio presentation 25042012 PNUD.pdf